

Interventions de Nabila Keramane et Michel Bock, éluEs EELV
24 octobre 2012 – **Plateau de Saclay**

Monsieur le président, monsieur le vice-président, mes chers collègues,

Vous le savez, le plateau de Saclay est un sujet sensible, pour ne pas dire identitaire, aux yeux de notre groupe. Qu'est-ce que Saclay ? Des terres très fertiles, des agriculteurs soucieux, tout comme cette assemblée, des problématiques de développement durable, mais aussi des citoyens, des citoyens engagés, mobilisés pour protéger le plateau, organisés en association, elles-mêmes réunies en collectif.

Pourquoi ? Car le maintien et le développement de l'agriculture sur le plateau, sur la plaine de Versailles et le triangle vert, sont des enjeux capitaux pour le futur de l'Île de France. Des enjeux capitaux pour permettre l'autosuffisance alimentaire de la Région, à l'heure où celle-ci importe 90% de ses denrées alimentaires, et que plus de 1000 ha de terres agricoles ont été consommées sur le plateau depuis 30 ans. Des enjeux capitaux aussi pour le développement des circuits courts, donc pour des emplois de qualité et non – délocalisables, qui constituent de réelles perspectives économiques pour ses habitants. L'agriculture sur le plateau présente donc de sérieux atouts.

Mais le plateau a fait face à des menaces, toutes aussi sérieuses. Tout d'abord, le tracé de la ligne verte contre lequel nous avons toujours manifesté notre opposition la plus franche. Encore une fois, ce tracé a été décidé sans concertation, sans évaluation des besoins réels de la population sur place. Et puis, le transfert massif d'établissements universitaires et de recherche, consistant tout bêtement à déshabiller Pierre pour habiller Paul, et à vider des territoires entiers de leurs établissements, de leurs emplois, de leur population la plus jeune et la plus qualifiée.

L'annonce de la création d'une zone de protection naturelle, agricole et forestière, a donc été accueillie chaleureusement, même si la méfiance demeure la norme tant les provocations furent nombreuses. Plus récemment, c'est la mise en place d'une commission d'enquête chargée de délimiter le périmètre de la zone de protection qui a constitué le

premier signe d'un apaisement, d'une inversion des priorités. Mais nous remarquons, et nous regrettons, que les réserves émises en juin dernier par celle-ci n'aient pas été suivies d'effets, et ne figurent pas dans le projet de schéma directeur.

Pour autant, le SDRIF entérine la protection d'au moins 2300 ha, et assurera jusqu'en 2030 le maintien de la vocation première du plateau, à savoir l'agriculture. Si le résultat obtenu n'est pas totalement satisfaisant pour nous, nous sommes bien conscient qu'il s'agit d'un compromis, tant avec les exécutifs locaux qu'avec l'Etat. A ce titre, nous saluons l'effort de concertation qui a été mené par le vice-président, et qui a permis d'aborder plus sereinement une zone souvent conflictuelle.

Mais à peine adoptée, cette deuxième étape, en appellera pour nous une troisième, concernant l'aménagement du deuxième pôle de centralité du plateau. En effet, la frange Sud du plateau est celle qui attire tous les regards, mais nous restons et resterons très attentif au devenir du secteur de la Minière. Celui-ci comprend également de nombreuses exploitations agricoles, tout aussi importantes pour l'avenir de ce territoire. Nous poursuivrons donc notre combat, avec les citoyens, lors de l'enquête publique, pour que soit enfin affirmée haut et fort que l'identité même du plateau de Saclay, c'est l'agriculture.

Je vous remercie.